



OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER 2025

Ouvrier sentiers/signalétique et maraudage

Service Territorial haut-Var/Cians du Parc national du Mercantour

Poste : emploi saisonnier / CDD temps plein sur 3,5 mois / 2 postes à pourvoir
Les postes sont basés à Entraunes (06). L'agent sera placé sous l'autorité du chef de Service Territorial haut-Var Cians du parc national (équipe de 8 agents permanents).

Rattachement :

Service territorial haut-Var Cians (ST HVC) – Maison du Bout de Ville – 06470 Entraunes

Résidence administrative : ENTRAUNES

Encadrement de proximité : chef du Service Territorial haut-Var/Cians et gardes-moniteurs du service

Contexte : Le Parc National du Mercantour (PNM) est composé d'un siège basé à Nice et de cinq services territoriaux, relais opérationnels de la politique de l'établissement dans les vallées. Le service territorial haut-Var/Cians intervient sur une zone cœur et une aire d'adhésion, réparties sur 5 communes. L'équipe est composée de 3 animateurs à la Maison du Parc de Valberg, de 3 gardes-moniteurs, d'un garde moniteur adjoint au chef de service et d'une cheffe de service. En saison estivale, une forte fréquentation touristique amène le service territorial à renforcer l'équipe permanente par le recrutement de saisonniers afin d'exécuter les missions d'information du public, d'animation pédagogique, de maraudage et d'entretien des sentiers de randonnée dans cet espace exceptionnel. Chaque service territorial entretient un important réseau de sentiers pédestres en cœur (55 km dans le secteur haut-Var/Cians), contribuant à la notoriété du parc national. Il met en place et gère une signalétique d'information, d'orientation et de balisage propre à ce territoire.

Objet du poste :

Le saisonnier en charge des sentiers, de la signalétique et du maraudage a pour missions :

- Sentiers - signalétique :
 - Entretien des sentiers de randonnée et de service (épierrage, revers d'eau, ouvrages en pierre sèche, restauration de l'assise du sentier...) ;
 - Mise en place et entretien du balisage des itinéraires de randonnée, du balisage des limites de la zone cœur et de la signalétique (directionnelle, d'information, réglementaire...) ;
 - Signalement au service territorial de tout désordre ou anomalie constatés sur les sentiers ou concernant la signalétique du PNM ;
 - Entretien de l'outillage et de l'atelier mis à disposition ;
 - Contribution à la maintenance des bâtiments (bureaux, Maison du Parc de Valberg et Point Info d'Entraunes, atelier, refuges) et des véhicules du service territorial ;
 - Contribution aux travaux de nettoyage et d'enlèvements des points noirs paysagers ;
 - Contribution aux tâches de logistique et d'approvisionnement
 - Contribution à des chantiers du PNM sur d'autres secteurs
- Tournées de maraudage pédestre, information et sensibilisation des publics rencontrés au respect de la réglementation du PNM dans une optique de prévention des infractions

- Participer à la vie du service territorial, en partageant toutes les observations et les informations utiles aux différentes missions du PNM
- Accompagner ponctuellement les agents du service territorial sur d'autres missions.

Conditions d'exercice des missions :

- Semaine de 4 jours parmi les jours ouvrés, en général du lundi au jeudi (sauf exceptions liées aux contraintes de planning ou à des évènements à organiser le week-end), 35h/semaine
- L'équipe "Sentiers-signalétique" se compose du référent sentiers/signalétique du service territorial et des 2 personnels saisonniers fonctionnant en binôme, parfois accompagnés de garde(s) permanent(s)
- Les journées de travail comprennent souvent des marches d'approche avec portage des outils nécessaires (pioche, barre à mine, masse,...), parfois dans des conditions pénibles (chaleur, dénivelé, pente, hors sentier)
- Période : du lundi 9 juin 2024 au vendredi 26 septembre 2025
- Des éléments vestimentaires et matériels sont fournis aux saisonniers (outils, équipements de protection individuelle, radio, jumelles et partage des véhicules de service) ; poste informatique partagé au bureau ; une indemnité d'environ 30€/mois est prévue pour participer à l'amortissement du matériel de randonnée nécessaire à l'exercice de la mission (chaussures de randonnée, lunettes de soleil, bâtons de marche, etc.)
- Le travail se déroule pour une majeure partie du temps en cœur du parc national (espace réglementé), sur les hautes vallées du Var et du Cians
- Logement à rechercher par le saisonnier

Compétences :

- Aisance relationnelle et savoir-être vis à vis de tous les publics
- Très bonne condition physique, pied montagnard, aptitude et goût pour la randonnée pédestre
- Aptitudes aux travaux manuels et à l'utilisation des outils de travail
- Sensibilité et connaissance du milieu montagnard (faune, flore, milieux naturels, contraintes, risques) et des aires protégées
- Connaissance des sentiers des vallées du haut-Var et du Cians appréciée
- Capacité à s'adapter au quotidien à l'enclavement géographique
- Capacité à travailler en binôme et en équipe
- Respect des consignes de sécurité
- Déplacement et orientation en montagne
- Permis de conduite catégorie B
- Un diplôme de secourisme est un plus

Contrat :

- CDD à temps plein sur 3,5 mois
- Du 8 juin au 25 septembre 2026
- Salaire mensuel indicatif autour de 1400 € nets (2025)

Modalités de dépôt des candidatures et renseignements complémentaires :

Date limite de candidature : lundi 16 mars 2026

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés.

Les dossiers de candidature doivent être adressés par mail à :

Clémentine DENTZ
Cheffe du Service Territorial Haut-Var/Cians
Parc national du Mercantour

Mail :clementine.dentz@mercantour-parcnational.fr

Tél :06 13 95 13 26

